

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 134 (1954)

Vereinsnachrichten: Sektion für Logik und Philosophie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

15. Sektion für Logik und Philosophie

Sitzung der Schweizerischen Gesellschaft zur Pflege der Logik
und Philosophie der Wissenschaften

Samstag, den 25. September 1954

Präsident: Prof. Dr. F. GONSETH (Zürich)

Sekretär: Dr. M. ALTWEGG (Oberengstringen)

- 1.** FERDINAND GONSETH (Zürich). – *Geometrie und Erkenntnistheorie.*
– Kein Manuskript erhalten.

- 2.** ALBERT CHALLAND (Berne). – *Le concept d'à priori éthique ou politique subsiste-t-il devant la logique?*

Aux pages 287 à 302 du volume 7 de «*Dialectica*», un savant auditeur du Congrès international de philosophie de Bruxelles, en 1953, a donné ce qu'il appelle lui-même une méditation sur certaines des vues exposées à ce congrès. Ce terme de méditation laisse supposer qu'il ne s'agit pas d'un simple compte rendu et que, résumant les conférences auxquelles il a assisté, notre auteur y a mis quelque peu du sien. Peu importe, après tout. La vérité est impersonnelle, pour autant qu'elle est vérité, et si nos philosophes sont de bonne foi lorsqu'ils prétendent la révéler, ce doit leur être un geste naturel que de s'effacer devant elle.

Je viens de rappeler que la vérité est impersonnelle. Une importante restriction est pourtant nécessaire sur ce point. La liberté humaine ne se heurtant à des limites autres que physiques qu'à partir du moment où l'homme vit en communauté avec d'autres hommes, aussi longtemps qu'il est seul il est et demeure fondamentalement libre. Il peut en particulier appeler vérité tout ce qu'il lui plaît, et je ne verrais pour mon compte aucun inconvénient à ce qu'un fonctionnaire postal retraité du Comtat Venaissin se prît, comme le rapportent les journaux, pour Jésus-Christ redescendu sur la terre, s'il ne prétendait exercer une pression sur les autres hommes pour leur faire partager cette vue singulière. Car c'est cela qui est défendu. Que cet homme croie tout ce qu'il voudra, mais qu'il ne nous fasse croire que ce qu'il peut nous prouver; dès le moment où il cherche à nous influencer par autre chose que des preuves, où il recourt

à la propagande, au bourrage de crâne, à la menace, à la violence, bref, aux méthodes de force de toute nature, il s'écarte du social et en frelate la norme, dont c'est l'intention de rapprocher des êtres *libres*. On a toujours agi de cette manière antisociale, dira-t-on. Je sais. Mais regardez l'histoire humaine, passée et présente, et demandez-vous si l'on a lieu de s'en féliciter.

La vérité purement individuelle, la vérité mystique, étant ainsi écartée, il reste la vérité objective, c'est-à-dire un ensemble de notions sur lesquelles les hommes se sont mis d'accord non par convention, comme dans le cas des idéologies, mais par identité de critères rationnels, ceux-ci étant communs à toutes les mécaniques cérébrales saines, dès qu'elles sont normalement exercées. Descartes assure que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. La validité des enchaînements logiques est universelle.

Mais si c'est cela, la vérité objective, quelle place peut-il bien rester dans son cadre pour un *à priori* métaphysique ? Et d'abord, qu'est-ce qu'un tel *à priori* ? Est-ce une idée innée, une sorte d'archétype ? Si oui, nous sortons de la métaphysique pour entrer dans la psychologie, or c'est justement l'intention avouée de notre texte que de prévenir la dissolution de l'éthique en notions psychologiques ou sociologiques.

Où est-ce une révélation individuelle d'en haut, toute pareille à celle par laquelle le Christ d'Avignon fut averti de sa mission, mais se répétant semblable à elle-même chez une pluralité de personnes ? Si oui, nous tombons dans l'incontrôlable et l'incommunicable, sur lequel aucune méthode rigoureuse de discussion, de pensée droite, ne peut mordre, et dont aucun résultat valable ne peut sortir. C'est la glorification de l'idée déliante.

Mais, de même que le mouvement se démontre en marchant, notre auteur cherche, à l'aide d'un exemple, à nous faire accepter par un faux-fuyant une notion qui s'évanouit, comme un fantôme au lever de l'aurore, dès qu'on l'aborde de front. Cet exemple, c'est celui de l'anthropophagie. Quand nous en combattons la pratique au nom de la morale, qu'entendons-nous par là ? Nous n'entendons *en tout cas* pas (c'est ainsi que s'exprime mon texte) que consommer de la chair humaine soit moralement bien ou mal selon ce qu'en pense l'entourage du consommateur, mais que cela est mal en soi, même si la peuplade dont le consommateur fait partie tolère, et peut-être recommande, le cannibalisme. Ce jugement éthique s'accompagne d'un sentiment de l'absolu comparable, si je comprends bien, au sentiment de l'évidence en géométrie, et c'est celui qui regarde ce sentiment comme une illusion qui doit apporter ses preuves.

Cet argument est de mauvaise foi, car c'est à la personne qui avance un fait à le prouver, non à celle qui refuse de l'accepter. Moi par exemple, qui nè conçois ni la nature ni la nécessité de l'*à priori* métaphysique en éthique et suis aveugle à sa soi-disant manifestation dans les faits, que pourrais-je bien avoir à démontrer ? C'est bien plutôt l'affaire – et l'étymologie l'indique déjà – de celui qui se propose de m'ouvrir les yeux.

Notre moraliste quitte ailleurs encore les sentiers de la bonne foi. Ainsi lorsqu'il dit — je le citais tout à l'heure — que le jugement moral ne se réfère *en tout cas* pas aux idées régnantes. Car il s'y réfère bel et bien, aux yeux de l'observateur exempt de fanatisme, et les anciens déjà l'avaient parfaitement reconnu. Une anecdote que j'emprunte au Celse de Louis Rougier l'illustre assez. Celse est du deuxième siècle de notre ère, et tire lui-même son exemple d'Hérodote. Le voici :

« Un jour Darius, étant roi des Perses, appela près de lui quelques Grecs qui se trouvaient à sa cour, et leur demanda à quel prix ils consentiraient à manger leurs parents morts. Ils se récrièrent, répondant que pour rien au monde ils ne commettaient pareil forfait. Il fit ensuite approcher quelques Hindous, de ceux de la tribu des Calaties, qui ont coutume de manger leurs pères, et leur demanda, en présence des Grecs, à qui des interprètes traduisirent la question, à quel prix ils consentiraient à brûler après leur mort les corps de leurs pères. Sur quoi ils se récrièrent, le priant de ne point formuler de semblables propos. »

Nos philosophes du congrès de Bruxelles auraient en cette affaire donné raison aux Grecs contre les Hindous, au nom d'un absolu dont ils sont les seuls garants. Il y a plus d'opportunisme que de courage à s'arroger un tel rôle. L'éthique traditionnelle, quelles que soient ses nuances, se ramenant toujours à la formule : morale égale obéissance à dirigeant, les philosophes peuvent en effet compter sur la gratitude des hommes au pouvoir s'ils persuadent les populations qu'il existe un devoir formel d'obéissance inconditionnée, parce que métaphysique dans son origine.

Est-ce à dire que moi, qui rejette ces billevesées, je ne tiens pas pour universelle la prohibition de l'anthropophagie ? Qu'on se rassure. L'homme étant originairement libre, et soumis à des restrictions de liberté seulement parce qu'il choisit de vivre en société, il ne saurait sacrifier à la société sa volonté de vivre (ce qui ne veut pas dire, du reste, qu'il ne se sacrifiera jamais à la société). Il n'y a ainsi société, et par conséquent morale, que là où la vie des associés est respectée. On ne peut donc les tuer pour les manger sans porter atteinte à la norme sociale universelle, permanente dans le temps et dans l'espace. Quant à les manger à la façon des Hindous Calaties, lorsqu'ils sont décédés d'avance, la répugnance qu'on pourrait y avoir est affaire de nerfs et d'ambiance plutôt que de morale. Il ne faut pas supputer de la métaphysique derrière chaque nausée.

On objectera peut-être à ma démonstration qu'elle n'est pas valable dans le cas des tribus qui ne mangent que des prisonniers de guerre. Mais entre manger un être avec lequel on vit en société et un autre être avec lequel on *pourrait* vivre en société, si seulement on laissait libre cours à l'instinct social, la différence est logiquement infime. Je m'empresse d'ajouter que cette considération condamne la guerre comme telle, et non seulement le cannibalisme, dont je puis dire, après les spectacles auxquels la race blanche nous a fait assister, qu'il en est à peine une aggravation.

La clef du problème, c'est le respect de la norme sociale. Il se confond avec la volonté de bénéficier de la vie en société sans porter atteinte aux conditions d'existence de celle-ci. C'est là toute la morale, et elle n'exige aucune métaphysique.

La recherche d'un à priori de la société politique conduirait plus facilement encore à la même conclusion négative, qui du reste est déjà presque ébauchée dans «*«Dialectica»*», volume cité, pages 293 et 294.

Es haben noch gesprochen: P. Bernays, Zürich; G. Müller, Zürich; E. Specker, Zürich.